



REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

PRÉVUE AU SECOND SEMESTRE

CONTENU & OBJECTIFS

Les violences intrafamiliales sont un problème majeur de santé publique

En 2020, en France, on dénombre 125 victimes de morts violentes au sein du couple. Il s'agit du chiffre le plus bas enregistré depuis le début de l'étude décès annuelle en 2006.

- 102 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex-partenaire en 2020, contre 146 en 2019.
- 27 hommes ont été tués par leur partenaire ou ex-partenaire.
- 25 enfants ont été tués par l'un de leurs parents dans un contexte de violence au sein du couple.

Les violences intrafamiliales sont un problème majeur de santé publique

La violence intrafamiliale concerne tous les âges de la vie et tous les milieux sociaux et culturels.

La grande majorité des victimes de violences intra familiales ne déposent pas plainte et ne parlent pas de leurs difficultés.

Le rôle des professionnels de santé dans le dépistage de ces violences est primordial et nécessite une écoute attentive et une recherche systématique des signes d'alerte.

Les faits de violences s'aggravant et s'accroissant presque toujours avec le temps, il est essentiel d'assurer un repérage le plus précoce possible et de savoir orienter les victimes vers la bonne prise en charge.

Les objectifs pédagogiques :

- Objectif 1 : Définir les violences intrafamiliales
- Objectif 2 : Savoir rechercher et repérer les signes d'alertes
- Objectif 3 : Connaître la législation sur les violences intrafamiliales
- Objectif 4 : Connaître les dispositifs de prise en charge, d'accueil et de protection des victimes
- Objectif 5 : Savoir orienter les victimes pour une bonne prise en charge



PRÉ-REQUIS :

Maîtriser la langue française (Écrite & parlée)



PUBLIC VISÉ :

Professionnels du secteur médical, sanitaire, social et médico-social



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Nous invitons les personnes en situation de handicap qui ont besoin d'une adaptation technique, matériel ou pédagogique à contacter la référente handicap de l'AFIS



MÉTHODES MOBILISÉES :

Alternance de méthodes affirmatives (Exposé magistral), interrogatives (Brainstorming) et participatives / interactives.



MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

Pré et post tests - Quiz de connaissance - Questionnaire individuel d'évaluation à chaud



TARIF :

350 euros à défaut d'une prise en charge par l'Agence Nationale du DPC
(Déjeuners et pauses compris)

Règlement par chèque à l'ordre de l'AFIS ou par virement bancaire



DURÉE DE LA FORMATION :

1 jour - De 8h30 à 17h30



DATES ET DÉLAIS D'INSCRIPTION :

À venir



INSCRIPTIONS :



CONTACT :

M^{me} Billaud Isabelle au **0262 26 98 91** - aformationisante@gmail.com